

L'ÉDITO DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Le temps des cerises se termine...

Au cours de ces six dernières années, nous n'avons certes pas révolutionné la commune. Notre objectif était de ramener le calme, d'apaiser les tensions et de relancer le vivre ensemble. Et c'est ce que nous avons fait.

"L'entreprise-mairie" est un service public qui travaille pour la collectivité, afin de la maintenir et de la faire évoluer pour le bien-être du plus grand nombre, et non pour satisfaire les uns ou les autres, au gré d'un savant saupoudrage en fonction du vent ... Et c'est là que repose la difficulté de l'évaluation.

La mandature se termine, une autre équipe prendra le relais.

Mesdames et messieurs les futurs élus (ou prétendants), posez-vous la bonne question : que puis-je apporter à la collectivité ? et non l'inverse.

Je remercie mes collègues élus de m'avoir aidé à tenir ce défi et de terminer ce sur quoi nous nous étions engagés.

Je remercie l'équipe des agents de la commune de nous avoir aidés à mener à bien tous nos projets

Bon vent à tous, passez un bel été !

Claude RUAUD





INFOS MUNICIPALES

DIVERSES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Recensement militaire

Pour rappel, tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement permet à l'administration de le convoquer pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune sera également inscrit d'office sur la liste électorale lorsqu'il atteindra ses 18 ans.

Pour cette démarche, l'intéressé se présentera à la mairie aux heures d'ouvertures avec son document d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport) et son livret de famille.

Les dispositions du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) imposent, depuis le 1^{er} avril 2019 :

- d'informer les personnes soumises aux obligations de service national sur la protection de ces données :
- les destinataires des données,
- droit d'accès et de rectification, en application des articles 49 et 50 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- d'informer sur les obligations du code du service national :
- obligation de faire connaître au centre du service national tout changement de domicile
- devoir de participation à la JDC
- possibilité de demander à changer la date de la JDC
- en cas de binationalité : s'adresser au centre du service national pour une éventuelle convention sur les obligations du service national.
- possibilité de répudier ou décliner la nationalité française aux termes des articles 18-1, 19-4, 21-8, 22-3 du code civil.

Ces informations sont disponibles en mairie et figurent sur l'attestation de recensement délivrée lors de la démarche.

Recognition d'un enfant

Les couples non mariés peuvent faire la démarche de reconnaissance auprès de la mairie, afin d'établir la filiation parentale. Cette filiation se fait directement lors de l'établissement de l'acte de naissance. En revanche, le père doit faire cette démarche (avant ou après la naissance).

Depuis le 1^{er} mars 2019, la loi n°2018-778 du 10 septembre 2018 et la circulaire du 20 mars 2019, qui ont pour but d'empêcher les reconnaissances frauduleuses, sont applicables.

La démarche se fait sur présentation d'un document d'identité original, ainsi qu'un justificatif de domicile

de moins de trois mois au nom du demandeur (s'il est hébergé, justificatif de domicile de l'hébergeur accompagné d'une attestation sur l'honneur indiquant que l'hébergé réside bien chez lui).

A défaut de présentation de ces documents ou si des indices sérieux laissent présumer que la reconnaissance est frauduleuse, l'officier d'état civil peut surseoir ou s'opposer à la reconnaissance et saisir le procureur de la République.

Règlement de la restauration scolaire

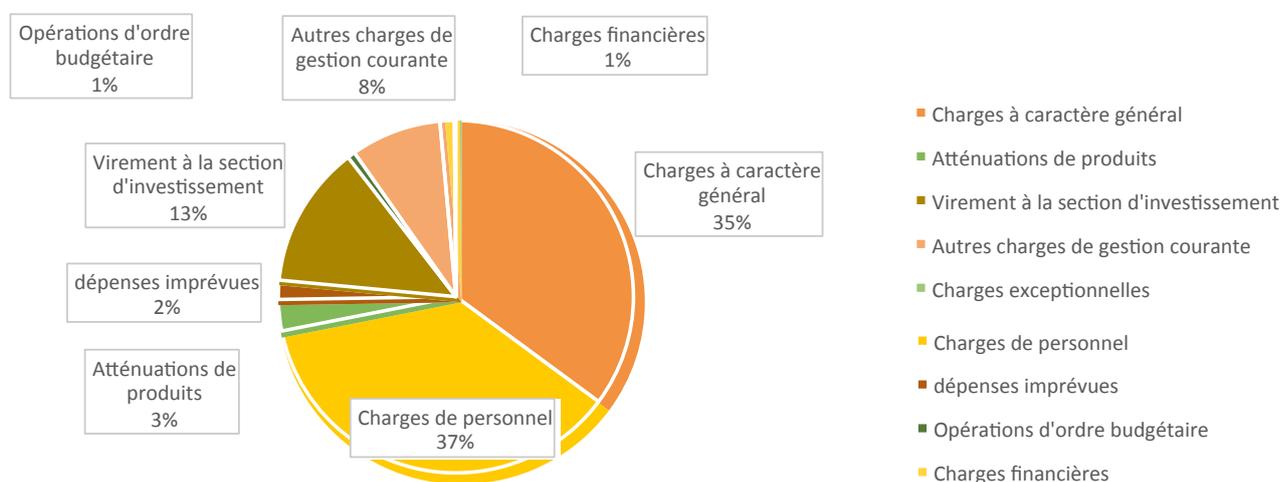
La commune met en place, avec la trésorerie municipale, le paiement des factures de restauration scolaire en ligne. Dès le mois de juillet, les factures comporteront l'adresse de paiement par Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
De plus, sur chaque facture, l'identifiant collectivité et la référence seront indiqués dans un encart.

FINANCES – UN BUDGET 2019 AMBITIEUX

Le budget primitif 2019 a été voté en séance du conseil municipal du 21 mars 2019. Il traduit la poursuite des travaux engagés précédemment (viabilisation du chemin des Pissois) et regroupe un programme ambitieux d'investissements. Ainsi la phase 1 des travaux d'aménagement de la rue du Maréchal Leclerc et sa liaison piétonne, projet phare de l'année, a été engagée et devrait s'achever début d'été pour un montant de 350 899€ TTC (hors études et maîtrise d'œuvre). Le budget 2019 prévoit entre autres un programme de réfection de voiries, la poursuite des travaux d'effacement de réseaux (rue du Haut Bignon, Père Lebret), la modernisation de la salle des fêtes (réfection des sanitaires et nouveau mode de chauffage) ou encore la possible extension de la salle des sports.

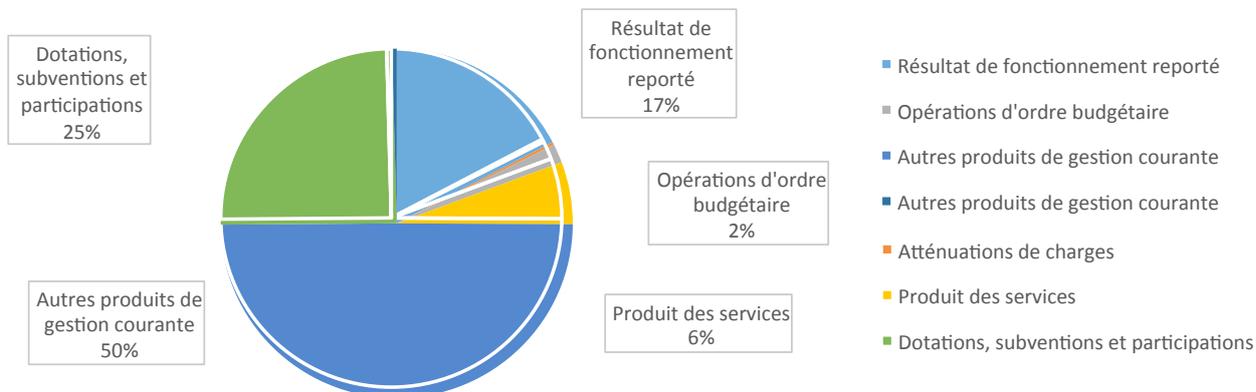
- La section de fonctionnement s'équilibre en dépense et en recette pour un montant de **1 146 793 €**

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement - Budget 2019



- La section section d'investissement s'équilibre en dépense et recette pour un montant de **1 139 022 €**

Recettes prévisionnelle de fonctionnement - budget 2019



> Principales Opérations d'investissement 2019





BOITES À LIVRES

Amateurs de lecture, passionnés de romans... vous trouverez à votre disposition deux nouvelles boîtes à livres plus grandes et plus solides réalisées et installées par les employés communaux : la première se trouve près de l'abri bus de la place Thomas Boursin et la seconde Place Charcot.

Elles seront "customisées" dans les semaines à venir.

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

C'est une boîte plus ou moins grande de forme diverse, munie d'étagères, sur lesquelles sont présentés des livres. Vous êtes libre d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires. L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, de les partager en toute liberté.

"Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe"
Jules Renard



CAMPING LE RIVAGE

La saison estivale du camping a commencé le vendredi 21 juin et se terminera le dimanche 8 septembre. La période de fermeture a été mise à profit pour continuer des travaux de rénovation portant notamment sur la réfection du réseau d'électricité. Ces travaux se déroulent sur plusieurs années car ils sont autofinancés par les recettes du camping. Cela nous impose d'échelonner nos dépenses d'investissement. Nous projetons dès l'automne prochain de changer les installations de production d'eau chaude en amenant le gaz de ville jusqu'aux installations. Il faut savoir qu'actuellement les douches et lavabos sont alimentés par deux systèmes différents (électricité et gaz propane) et que ces installations proches de l'obsolescence nécessitent maintenant la plus grande attention.

Cette année l'accueil au camping sera assuré par Mireille pendant toute la saison. Elle sera épaulée par deux étudiantes : Garance en juillet puis Elise en août, toutes deux fortes de leur expérience acquise la saison passée.



Mireille



Garance



Elise



PLAISANCE

La Commune du Minihic-sur-Rance dispose de deux zones de mouillages : 89 emplacements dans la baie de la Landriais et 150 sur le site de Garel. Chaque année un certain nombre d'emplacements se libèrent. Ils sont alors proposés aux personnes ayant sollicité un emplacement et inscrites en mairie sur la liste d'attente, en fonction de l'antériorité de leur demande d'une part et des caractéristiques de leur bateau d'autre part.

Nous avons mis à votre disposition sur le site internet de la Commune le document nécessaire pour effectuer une demande ainsi que le règlement et les tarifs en vigueur : le-minihic-sur-rance.fr/Vivre/au-minihic/Plaisance.

Vous pouvez effectuer votre demande par email à l'adresse suivante : plaisanceminihic@orange.fr

Petit rappel : Les demandes doivent être renouvelées tous les ans avant le 1^{er} Février de l'année en cours. Faute de remplir cette formalité les demandeurs sont radiés.



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Cette année encore, la municipalité renouvelle l'opération argent de poche contre petit boulot. Six jeunes minihicois participeront à la vie de la commune en intégrant les divers services : école, services techniques, mairie, camping.

Pour participer à cette opération il faut être âgé de 16 ans et de moins de 18 ans au moment de la mission. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour de plus amples d'informations.

Nous souhaitons à ces jeunes la bienvenue et bon courage.



Sur la photo de gauche à droite : Clémence, Franck, William, Stanley, Louis, Andréa avec leurs référentes mairie Patricia et Emérantine.

EHPAD THOMAS BOURSIN

L'EHPAD Thomas Boursin poursuit sa transformation engagée depuis maintenant un an et demi. Nous avons réceptionné les nouveaux bâtiments, soit 26 chambres neuves, qui serviront de chambres provisoires pendant la suite des travaux qui se dérouleront dans l'existant. Dès mi-juillet, c'est toute l'administration et la salle d'animation qui vont être en travaux. Puis, fin août, ils commenceront également dans la partie hébergement, ainsi que dans la cuisine pour la fin de la rénovation de ce service. Fin des travaux toujours prévue fin juillet 2020. Intérieur comme extérieur offriront des espaces agréables pour l'accueil des résidents et de leurs proches.

D'ici là, outre le suivi de ce chantier, nous aurons à mener une réflexion globale sur l'organisation afin d'accompagner cette transformation.

Pendant ce temps, évidemment, il se passe d'autres choses à l'EHPAD.

Cette année en juin, le service animation a proposé à des résidents un voyage un peu extraordinaire puisque nous les avons emmenés à Bruxelles. Des moments inoubliables pour eux grâce notamment à un superbe accueil de nos homologues. Ce projet n'a pas vocation à se répéter tous les ans, il n'est pas besoin d'aller loin pour se changer les idées. Il montre que l'EHPAD est aussi un lieu de vie où nous pouvons encore oser, où les résidents sont encore « capables de ». Ce qui est vrai pour ce voyage l'est aussi pour les petites choses du quotidien, dans l'EHPAD ou dans la cité.

Nous poursuivons également nos échanges avec deux IME de Saint Malo (La Passagère et les Hautes Roches), et ce rendez-vous hebdomadaire est devenu un moment riche en partage, autour de différents projets en fonction

des saisons et des envies. Nous avons ainsi pu ensemble naviguer grâce à l'association Emeraude Voile Solidaire, nous avons jardiné, bricolé, chanté, etc. Des moments de convivialité où tout le monde se sent bien !

Dans un contexte où les EHPAD sont interrogés sur leurs capacités à bien accompagner les résidents, où la question des moyens est une question brûlante, ce petit mot se veut aussi un témoignage qu'il se passe de belles choses dans nos établissements, avec toujours cette envie partagée que les résidents soient le mieux accueillis possible. C'est aussi grâce à la confiance et à l'engagement de nombreux acteurs tels les instances, les familles, les partenaires, les bénévoles qui interviennent dans la structure. Merci encore une fois à eux, et merci pour tous ceux qui, de près ou de loin, subissent les désagréments des travaux.

Bel été à tous !

B.CHAMPOLLION
Directeur



ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS

L'accueil des nouveaux nés se fera le 1^{er} novembre à la ferme du Rivage à 10h00 pour la plantation des arbres. Après l'effort, le réconfort : un verre de l'amitié sera servi dans la salle du camping.

Les familles des enfants nés en 2019 arrivées ultérieurement sur notre commune sont invitées à s'inscrire en mairie.

REPAS DES AÎNÉS

Pour l'année 2019 le repas des aînés aura lieu le 01 décembre. Le conseil des aînés a fait le choix du traiteur JANVRIN de St Briac et l'animation sera assurée par Mr André JEANNE avec ADJ Music qui vous fera danser entre les mets.

PETITE ENFANCE

Le guichet unique est en place à la communauté de communes Il est préférable de prendre rendez-vous auprès de M^{me} ANTOCH, à l'accueil de la CCE. Plusieurs enfants du Minihic ont déjà pu bénéficier des crèches communautaires.

URBANISME ET TRAVAUX

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Rue du Maréchal Leclerc :

Le marché de travaux pour un montant global de 350 899 € TTC, dont 129 000.72 € TTC de liaison douce pour la réalisation de la phase 1 des travaux d'aménagement de la rue M. Leclerc, a été confié à l'entreprise COLAS de Miniac-Morvan. Les travaux ont débuté le 23 avril 2019 et devraient s'achever début juillet 2019..



Réfection de la voirie et création des accotements (liaison douce séparée par des poteaux bois et accotements terre pierre)
La création de la liaison douce dédiée aux cyclistes et aux piétons a fait l'objet d'une demande de subvention spécifique auprès du Conseil Départemental et de la Région Bretagne :

Dépenses		Recettes	
Description de l'opération	Montant HT	Financier	Montant
Aménagement d'une liaison douce	107 500.60 €	Conseil Départemental – contrat de territoire	24 725.14 €
		Conseil Régional – Contrat de partenariat 2014-2020	50 525.28 €
		Autofinancement	32 250.18 €
TOTAL	107 500.60 €	TOTAL	107 500.60 €

Rue de Bel Air et Chemin de la fontaine Guyomard :

Chaque année, ces voies se dégradent fortement sous l'effet des intempéries et du passage des riverains, faute d'un aménagement de voirie adapté. Les travaux de réfection de voirie confiés à l'entreprise EVEN de Pleurtuit se sont élevés à 12 271.20€ TTC.



Chemin de la Fontaine Guyomard



Rue de Bel Air



Création d'un Parking PMR à la salle des fêtes :

Les abords de la salle des fêtes et l'allée gravillonnée menant à l'entrée principale ne répondaient plus à la réglementation dédiée aux personnes à mobilité réduite. Les travaux menés par l'entreprise EVEN de Pleurtuit, consistant à créer une place de parking dédiée et un cheminement en enrobé, vont permettre une accessibilité aisée à la salle Philippe de Dieuleveult.

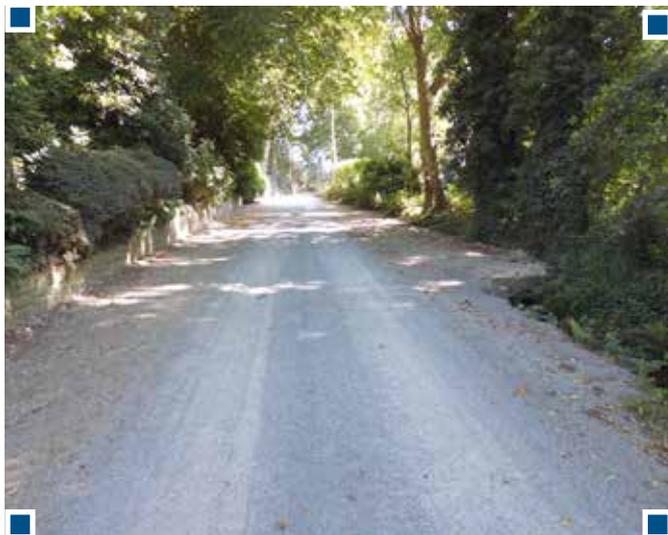
Coût de l'opération : 11 552.46€ TTC



Parking PMR en attente de la signalétique

Rue de la Gauthier :

Les travaux de canalisation d'eau potable de la Rance avaient fortement dégradé cette voie. L'entreprise SARC a pris en charge sa réfection et la municipalité en a profité pour buser les fossés qui représentaient un danger d'effondrement. Coût de l'opération : 4 680€ TTC.



Rue des champs – poste de relevage des eaux usées :

Le poste de relevage des eaux usées rencontrait des problèmes d'étanchéité. Le SIAPLLL (Syndicat intercommunal d'Assainissement) se charge actuellement des travaux de mise aux normes de ce poste. La municipalité en a profité pour revoir l'aménagement des abords de ce poste en réalisant un enrobé à chaud et en posant une nouvelle grille d'eau pluviale.

Coût de l'opération : 10 394.10€ TTC.



Mise en sécurité des cloches de l'église :

Suite à une panne de la sonnerie des cloches, l'entreprise Bodet chargée de l'entretien des cloches a constaté que le moteur de la cloche n°3 n'arrivait plus à prendre son amplitude. Le moteur était usé et datait de l'électrification des cloches, soit il y a environ 50 ans. Un nouveau moteur de volée électronique a été mis en place pour un coût de 2 217.60€.

La cloche n°2 nécessitait une mise en sécurité de la mise en volée. En effet, il existait un jeu au niveau des roulements à billes qui nécessitait l'installation de semelles sous les roulements.

Coût de l'opération : 1 315.20€.

ENVIRONNEMENT

LE PARC NATUREL RÉGIONAL “VALLÉE DE LA RANCE-CÔTE D'ÉMERAUDE” CONNAISSEZ-VOUS?

Consciente de la richesse du territoire du bassin de la Rance et de la nécessité de la préserver, la Région Bretagne a chargé l'association COEUR Émeraude de porter le projet de création d'un Parc Naturel Régional pour la vallée, l'estuaire de la Rance et la Côte d'Émeraude.

Un Parc naturel régional, qu'est-ce que c'est ?

C'est un territoire habité, reconnu pour ses patrimoines et ses paysages exceptionnels, qui s'engage dans un projet de développement soutenable et innovant. Acteurs publics et privés s'accordent sur une Charte, feuille de route du Parc pour 15 ans. Choisie par les collectivités, c'est un outil - à leur disposition - de conseil et d'accompagnement dans leurs initiatives. Le Parc permet la coordination d'actions, l'impulsion de nouveaux projets. La création d'un Parc engendrera des retombées économiques : pour 1€ investi 10 à 20€ reviennent au territoire d'après des études menées dans des Parcs existants.

Le Parc Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude : ma commune en fait-elle partie ?

74 communes font partie de l'aventure. Elles sont les fondements du futur Parc. De la Pointe du Grouin au Cap Fréhel, le projet embrasse toute la Côte d'Émeraude, et les estuaires du territoire – la Rance, l'Arguenon et les deux Frémurs.

Il réunit le bassin granitique du Hinglé-Languédias, le pays des Faluns, le lac de Rophémel, les forêts du Mesnil et de Coëtquen, le Clos Poulet...

Et les habitants, la société civile ?

Les habitants, les associations, les représentants des professionnels seront étroitement associés à la vie du Parc, en proposant des projets, en participant aux échanges... Certaines activités pourront bénéficier de la Marque Parc pour valoriser leurs produits, leurs services et leurs savoir-faire.

Un Parc, pour quoi faire ?

- Pour restaurer, préserver, valoriser nos patrimoines naturels et culturels et notre cadre de vie, les terres nécessaires à l'agriculture
- Pour retisser les liens historiques entre les rives des estuaires, entre le sud et le littoral
- Pour faciliter les échanges, les politiques locales et les projets au-delà des frontières administratives
- Pour expérimenter et innover en faveur d'un développement durable et des transitions écologiques et énergétiques

Un Parc, comment ?

Le Parc est géré par les élus locaux et implique l'ensemble des partenaires volontaires.

Pas de nouvelles réglementations : il s'agit de convaincre, plutôt que de contraindre ! Le Parc est là pour accompagner les communes, leurs regroupements et les acteurs locaux, dans la réussite de leurs projets. Dès le début des réflexions, il conseille, il facilite la compréhension des réglementations existantes, et l'obtention de nouveaux financements (Union Européenne, appels à projets, fondations) ...

En tant que citoyens vous avez votre mot à dire sur le devenir de votre lieu de vie, aux moments clés des décisions communales et au moment de l'enquête publique qui leur succédera.

Vous pouvez échanger avec Association des Amis du Parc Naturel Régional vallée de la rance/côte d'émeraude : <http://amis-pnr-rance-emmaude.org/>

« Association CŒUR », en charge du projet de parc : <http://www.pnr-rance-emmaude.fr/>





DU NOUVEAU POUR LE TRAITEMENT DES EPAVES ET DES BATEAUX EN FIN DE VIE

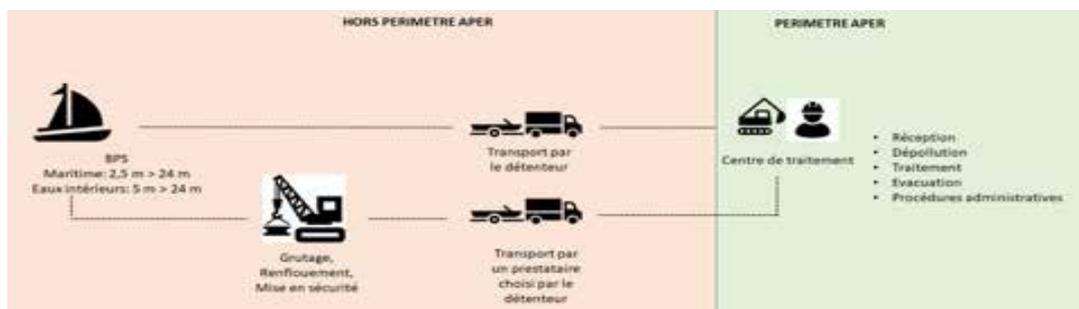
Les épaves sont un fléau en Rance: l'association COEUR EMERAUDE en a dénombré 145 en 2018! Elles créent une pollution esthétique, environnementale, et sont dangereuses pour la navigation.

L'état vient de créer un éco-organisme officiel: **L'APER**. C'est une filière de déconstruction des bateaux immatriculés de 2,5m à 24m, agréée par le ministère de la transition écologique et solidaire pour gérer la déconstruction et le recyclage des bateaux de plaisance en fin de vie.

L'APER prend en charge le coût et les démarches administratives liés à la déconstruction grâce aux financements assurés par l'éco-contribution payée par les metteurs sur le marché et par une **quote-part du Droit Annuel de Francisation et Navigation (DAFN)** reversée par l'Etat. Grâce à ce double financement, toutes les étapes de la déconstruction d'un bateau (désimmatriculation, démantèlement, déconstruction, traitement et valorisation des déchets) sont intégralement prises en charge par l'APER. Seul le transport du bateau jusqu'au centre de déconstruction agréé le plus proche reste à la charge du propriétaire. L'éco-organisme collabore avec la DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects) et la DAM (Direction des Affaires Maritimes), ce qui lui permet de **réaliser les opérations de désimmatriculation et de radiation de pavillon** des bateaux déconstruits.

De plus, l'APER travaille en étroite relation avec les prestataires de traitement des déchets issus des bateaux de plaisance ou de sport (DBPS). Ils ont été sélectionnés à travers un appel d'offre national, sur la base d'exigences précises imposant le respect de la réglementation, de l'environnement, du progrès social, de la qualité des services et des performances techniques, en accord avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Le prestataire agréé sur la côte d'émeraude est l'entreprise ROMI, 5 rue du clos noyer à St Malo



Pour déconstruire votre bateau, la démarche est la suivante:

Se connecter sur le site internet APER : y créer un compte personnel sécurisé, remplir la demande, choisir le site de déconstruction (ROMI à St MALO) qui vous contactera pour prendre un rendez vous.

Après déconstruction et démarches administratives l'APER vous enverra une attestation par e.mail.



Ces entreprises sont exclusivement **des professionnels de la gestion de déchets** dont les sites sont obligatoirement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), 2712-3, bénéficiant d'un enregistrement préfectoral pour les activités d'entreposage, de dépollution, de démontage ou de découpage des bateaux de plaisance.



LES JOURNÉES MONDIALES DE L'OCÉAN

Que de pluie pour l'édition 2019 !

Cela ne nous a pas empêchés de participer dignement à l'événement le vendredi 07 Juin puisque nous avons pu occuper les enfants durant plus de 2 heures, en réfléchissant dans un premier temps sur ce qu'était la pollution des mers et en les faisant réagir de manière interactive à un diaporama préparé et présenté par Claude Scali. Dans un second temps, nous avons pu construire le Bac à Marée de la plage de Garel que nous avons préparé sous forme de Kit

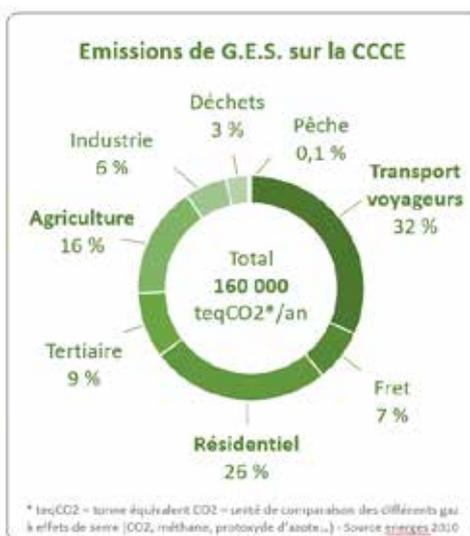
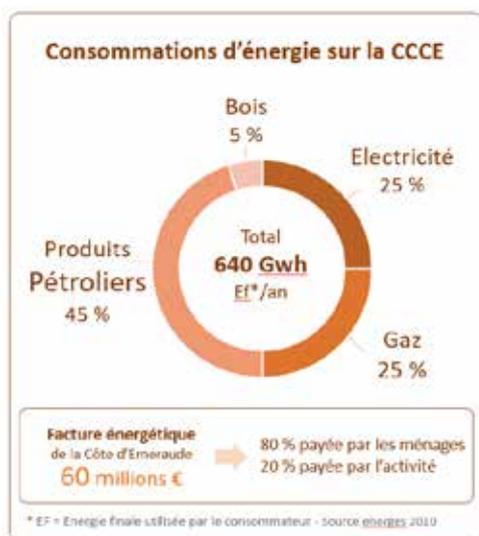


et que les enfants ont pu décorer à leur guise. La séance montage a été elle aussi très appréciée, surtout par les as du tourne-vis ! Ce bac à marée n'est pas une poubelle de plus mais un dispositif de mesure de la pollution des plages par le plastique. Seuls les déchets ramassés sur la plage (et notamment ceux qui se trouvent dans la laisse de marée) sont rassemblés. Cette pratique est habituelle chez les promeneurs et marcheurs qui ne trouvent généralement rien pour y déposer leurs "trésors". Pour clôturer l'après-midi un goûter a été proposé aux enfants par la mairie.

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN POUR LE CLIMAT !

Tous les jours, dans nos activités, en tant que citoyen ou dans nos entreprises, nous contribuons individuellement et collectivement à modifier notre environnement. Suivant nos façons de vivre, à travers la consommation d'énergie, nos déplacements, notre alimentation, nos déchets, nous émettons des Gaz à Effet de Serre (G.E.S.) qui favorisent le dérèglement climatique avec des conséquences de plus en plus perceptibles.

Pour limiter ces émissions tout en permettant une dynamique du territoire, la Communauté de Commune Côte d'Emeraude coordonne l'écriture d'un Plan Climat avec les personnes et acteurs qui souhaitent participer. Ce plan d'action ambitieux doit permettre d'engager cette transition à travers la sobriété, la solidarité et la volonté de préserver notre cadre de vie et les espèces qui nous entourent.



En tant que citoyen, tous mes gestes comptent et peuvent être prolongés dans mon travail, mes loisirs, mes achats... Nous devons partager ensemble l'évolution nécessaire pour un avenir souhaitable sur la Côte d'Emeraude. Pour participer au Plan Climat et proposer des actions : planclimat@cote-eneraude.fr
Contact : Yoann Forveille - Chargé de mission Plan Climat – 02 57 11 01 15 – y.forveille@cote-eneraude.fr

ÉCOLE

Fête des 100 jours d'école.

Les enfants de CP CE1 ont participé à différents ateliers autour du nombre 100.



Trophée de l'écolier cycliste.

A l'Initiative de l'association Dinard Émeraude à vélo avec le soutien de la CCE un concours a été lancé auprès des écoles dans le cadre de la semaine de la marche et du vélo du lundi 13 mai au vendredi 17 mai 2019.

Résultats du Trophée de l'écolier cycliste

2^{ème} - école publique du Minihic-sur-Rance
Nombre cumulé de vélos pour les 4 jours: 189 vélos. Nombre d'élèves dans l'école: 70.
Pourcentage de cyclistes en moyenne par jour: 67,5 %



Les différentes actions

ou sorties réalisées tout au long de l'année.

Visite de l'Étoile du Roy à St Malo - Route du Rhum



Semaine du vélo





Chasse au trésor (pirates) dans l'école



Fête des 100 jours d'école



Sorties

La Briantais

Château d'Angers



Poster un courrier à nos correspondants Guadeloupéens



Visite de l'aquarium de St Malo



VIE ASSOCIATIVE & COMMUNALE

ADMR

L'ADMR Bords de Rance a eu une période douloureuse. En effet notre trésorière, Catherine MENARD, nous a quittés le 21 mars dernier, après une courte et pénible maladie. Couturière au MINIHIC, elle s'était intégrée dans la commune, notamment par sa présence auprès des associations locales.

Par ailleurs, Bords de Rance continue sa progression malgré un manque de personnel. A ce jour 24 salariés sont présents mais au moins trois de plus seraient nécessaires.

Les personnes intéressées peuvent nous joindre au 02 99 88 67 75.

Le déménagement de nos bureaux, qui resteront toujours auprès de l'EHPAD mais avec une entrée privée, est retardé suite à des travaux imprévus.

Enfin n'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'aide à la personne, nous serons à votre écoute.

ADMR pour tous, toute la vie, partout

ASSOCIATION V.M.E.H DU MINIHIC SUR RANCE Visiteurs de Malades en Établissements Hospitaliers

Afin de renforcer les liens avec les résidents de l'EHPAD l'association V.M.E.H organise différentes manifestations et y participe tout au long de l'année:

- moments d'échange avec les résidents,
- après-midi récréatives animées par des chorales,
- participations aux anniversaires,
- achats et distribution de cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël,
- aide aux Animatrices lors de sorties découvertes des résidents.

Soutenus par la Direction, les animatrices et le personnel, nous poursuivons nos efforts envers les résidents afin de les accompagner au mieux.

Juste un petit message d'invitation à l'intention de ceux qui hésitent à nous rejoindre dans nos activités : on ne s'y ennue pas, bien au contraire, car l'ambiance est vraiment sympathique et amicale.

Contact : Marie-France JUHEL - 02 99 88 44 27 - mariefrancejuhel@hotmail.fr



PARENTAL ID

L'association Parental'ID a soufflé sa première bougie en avril. Nous avons créé cette association dans le but de proposer des temps autour de la parentalité, animés par des professionnels ou des bénévoles : conférences, ateliers ou encore soirées d'échange entre parents. Ces actions sont financées en grande partie par le réseau parentalité 35 (CAF, Conseil départemental, MSA), ainsi que par la mairie du Minihic. Le mot d'ordre du Réseau Parentalité est simple : déculpabiliser les parents !

D'ores et déjà, nous avons proposé trois conférences : une sur les émotions, une sur l'harmonie en famille grâce à la communication non violente, et une sur la sophrologie. Vous avez peut-être vu notre affiche sur l'abribus, à la sortie du Minihic... Nous avons aussi organisé un atelier yoga parents-enfants animé par Caroline THOMAZEAU, qui faisait du yoga



Séance de yoga parents-enfants avec Caroline THOMAZEAU

avec les enfants lors des TAPs. Nous avons pu démarrer tout cela grâce à l'association des Parents d'Elèves de l'école du Minihic et nous les en remercions chaleureusement. Cette année, nous avons aussi organisé trois ateliers de découverte de la sophrologie les samedis matin. Et il y aura une autre conférence sur les émotions en octobre.

Nous proposons aussi des soirées pour échanger entre parents autour d'une thématique, tout cela dans la convivialité et la bonne humeur. Nos actions sont ouvertes à tous et sont présentées sur notre page facebook "Parental'id.". Vous pouvez aussi adhérer à notre association, si vous souhaitez nous soutenir dans notre action.

Pour plus d'information, vous pouvez nous joindre au : 06 61 99 46 56



LES AJONCS

Après la fête de la Gym sur la plage de Garel, après le pique-nique de la Rando à la ferme du Rivage, le Club "Les Ajoncs" suspend ses activités du 4 juillet au 28 août. (Reprise le 29 à 14 h)

C'est le moment pour chacun de recharger ses batteries car la rentrée s'annonce chaude... Dès le 6 septembre "Portes Ouvertes" de 17 h 30 à 19 h 30 – salle Philippe De Dieuleveult. Ce sera l'occasion pour tous de faire connaissance avec nos différentes activités et de s'y inscrire. Les stands des loisirs créatifs, jeux de société, rando, marche douce, gym vous réserveront le meilleur accueil.

Ce sera le moment également de vous inscrire pour la

semaine à la montagne que nous organisons du 7 au 14 mars 2020 à Praloup (Alpes du Sud). Cette saison 3 d'escapade montagnarde est ouverte à tous. Fin des inscriptions le jeudi 12 septembre.

Et l'Assemblée Générale de notre association se tiendra le 10 octobre 2019 au Minihic

Pour tout renseignement, vous pouvez toujours joindre :

Jacques Mailfert 02-99-88-56-00

Réginald Robin 02-99-88-66-90

Ou consulter sur notre site internet :

<https://sites.google.com/view/lesajoncs35870>

Le Président Jacques Mailfert



ASL

Vous souhaitez reprendre le sport ou démarrer une nouvelle activité physique ? **Rejoignez Move in Minihic !**

LE FITNESS est assuré tous les jeudis soir de 19h30 à 21h00 (45 minutes de renforcement musculaire puis une 2^{nde} séance d'exercices cardio) à la salle Dieuleveult.

Nous organisons également des sorties "Cross training" le dimanche matin sur les magnifiques sentiers du Minihic. C'est accessible à tous les niveaux et à tous les âges !

Contact David MONTOIS, coach sportif 06 75 98 44 92

LE TENNIS :

Christelle MITATRE, AMT, assure les cours dès 3 ans avec une prise en charge des enfants à l'école le vendredi dès 16h30.

Les cours sont assurés du vendredi au samedi 14h00, de l'initiation à la compétition pour les jeunes et les adultes. L'équipe du Minihic participe régulièrement au championnat départemental.

Une journée à Roland Garros est organisée tous les ans en mai et permet de clôturer la saison tennistique.

Face au succès de la section baby tennis, nous vous invitons à vous inscrire rapidement à la rentrée car les places sont limitées. Contact Christelle 06 60 07 50 77

La présidente de l'ASL



TROC PLANTES

Le 07 avril dernier, amoureux et passionnés des plantes et de la nature sont venus nombreux à l'édition 2019 du Troc plantes Troc livres organisée par la municipalité et qui s'est déroulée dans le Jardin de la Mairie. Chacun a pu échanger ses boutures, plantes et conseils en tout genre. Cette manifestation riche en échanges est un vrai moment convivial de partage et les participants sont chaque année de plus en plus nombreux.

Nous remercions les bénévoles du Comité des Fêtes qui ont assuré buvette et petite restauration ainsi que les adhérents du jardin partagé qui sont venus présenter leur association.



Nous avons profité de cet événement, pour inaugurer le dispositif « Ici commence la mer ». Les premiers macarons ont été installés à l'entrée du Jardin de la mairie et à l'entrée de l'école.



COMITE DES FETES

Avec les beaux jours, le Comité des fêtes ne chôme pas et les manifestations s'enchaînent. La fête de la musique du 22 juin fut un succès : 7 groupes ont assuré la soirée, et un public de plus en plus nombreux est venu dans notre petite commune pour profiter de cette belle fête. Les musiciens pleins de talents et de dynamisme ont animé cette soirée. Tous ont pu ensuite profiter du feu de Saint-Jean sur ce magnifique site qu'est le Rivage. Un grand merci aux bénévoles, sans qui cette agréable soirée musicale n'aurait pu se faire, ainsi qu'aux employés communaux pour leur aide si précieuse. Notre prochaine manifestation se déroulera sur le même site du Rivage où nous organisons notre traditionnelle braderie d'été le dimanche 28 juillet. Elle aura lieu de 7h30 à 17h30 avec buvette et restauration sur place.

Informations pratiques : 3€ le mètre linéaire

Les réservations se font par mail ou par téléphone : communiquez-nous vos nom, adresse, mail et ou téléphone ainsi que le nombre de mètres souhaités.

0634671265 ou comite.minihic@gmail.com

Votre réservation sera effective à réception du règlement.

Vous pouvez régler sur internet :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-du-minihic-sur-rance/evenements/braderie-d-ete>

ou par chèque à l'ordre du Comité des fêtes à M^{me} Cadiou, 10 rue du général de Gaulle 35870 Le Minihic-sur-Rance.

A l'approche de cette braderie, nous avons une pensée pour Cathy qui malheureusement nous a quittés en mars dernier et qui s'est pleinement investie pour le Comité des Fêtes.

Toute l'équipe vous souhaite un agréable été.



Le président Pascal Brion

CHAPELLE SAINT BUC – ETÉ 2019

Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août, la chapelle Saint Buc vous propose tous les jours sauf le lundi – de 15 à 19 heures – une visite guidée de cet élément du patrimoine du Minihic.

Les "mercredis de St Buc"
à 20h30 alternent concerts et
conférences

Les entrées et la participation
aux "mercredis" sont libres.

Bel été aux Minihicois et aux
vacanciers.
La chapelle vous attend.



www.chapellesaintbuc.fr (site en reconstruction après un piratage-Informations limitées)
saint.buc@gmail.com

La présidente Chantal Dehaye

Programme de la Chapelle

Été 2019

Du 16 au 31 juillet

Exposition des peintures d'Aurore TEXIER
"Bois Sacrés"

17 juillet - 20h30 "Mercredis de Saint-Buc"

Concert de "TANGO LIBRE TRIO"

Musique de Buenos Aires d'hier et d'aujourd'hui

24 juillet - 20h30 "Mercredis de Saint-Buc"

Concert classique du "DUO DES LUNETTES"

Jacques Maillard alto et Samuel Vasseur
violoncelle

**Vendredi 26 juillet - Fête de Sainte Anne,
patronne de la chapelle Messe à 10
heures suivie de l'assemblée générale de
l'association**

30 juillet - 13h à environ 19 h.Sortie

Patrimoine : visite de 3 propriétés de caractère
dans la région de Saint-Malo

31 juillet - 20h30. "Mercredis de Saint Buc"

Conférence d'Anne Marie BOUCHE

Ô bonne Mère! Comprendre le culte de Sainte
Anne : Images et mentalités.

1^{er} au 15 août.

Exposition des peintures de Christel Soubeyre
"Côte Est/ Côte Ouest"

1 août - 12h00.

Passage du Tro Breizh

6 août - 17h30.

"Goûter Raconté" aux enfants de 6 à 11 ans 16h

7 août – 20h30. "Mercredis de Saint Buc"

Conférence de Jean Luc LEGROS

"Le Mont Saint Michel des écrivains et des
poètes"

14 août – 20h30. "Mercredis de Saint Buc"

Conférence du Dr Gilles FOUCQUERON

"Sur la route de la porcelaine"

16 au 31 août

Exposition des peintures de Patrick ABRAHAM
"Errances en cales"

21 août - 20h30. "Mercredis de Saint Buc"

Concert d'Aldo RIPOCHE violoncelle et Yorgos
ARGUIRIADIS guitare classique Musiques
classiques du soleil

28 août - 20h30. "Mercredis de Saint Buc"

Conférence de François BEJUI "Panama"

21 - 22 septembre. JOURNEES

INTERNATIONALES DU PATRIMOINE

Exposition des peintures de Patrick ABRAHAM
"Errance en cales" - La chapelle sera ouverte de
14 à 19 heures

Samedi 21 septembre. 20h30

Concert du groupe YOUHADENN - Chants et
musique celtiques de la Bretagne à l'Irlande



MAIRIE :

Tél. : 02 99 88 56 15 - Fax : 02 99 88 57 96

Mail : mairie.minihic@wanadoo.fr

Site internet : www.le-minihic-sur-rance.fr

Heures d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Fermeture au public Mardi et Jeudi

Permanences :

Adjoints : Culture - Affaires scolaires et sociales

Mercredi et Vendredi à partir de 14h30 sur RV

Maire et Adjoints : Urbanisme - Travaux - Finances

Le matin sur RV.